

PRIX DE L'ANSE TRABAUD

3ème(P/ 6292), Classe 4 — 10/11/2024 18h05, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LOURD (4,8)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 12 Engagés. 1 Nul. 1 Forfait. 1 Supplémentaire. 10 Partants Définitifs. - Pari Internet seul -

Temps du 1er : 1.47.72 (Redk : 1. 7.32)

HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

=====> ATTENTION: CONDITIONS MODIFIEES =====Réf. +050,+060

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du hongre BEL TI BOUG et du jockey Adeline MEROU durant le parcours. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Mathias LAURON (RECORD ME BELLE) et Adeline MEROU (BEL TI BOUG), les Commissaires ont considéré que la chute résultait d'une faute du cheval et qu'aucun autre concurrent n'était mis en cause. Les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'encontre de l'un des concurrents, aucune responsabilité n'ayant été établie. Le poulain ALITA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval

N° Père/Mère

Écart au précédent Couleurs Propriétaire

Entraîneur
Dép./Pays
Ent.

Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. Éle.
prop. elev.

1	<u>TANASSANG F.PS. 3 A.</u>	09	Par: ASANGA et TINASSANG (SEA'S LEGACY)	(Corde:04)		MR MATTHIAS ALIKER	M. ALIKER	972	MR STEPHANE LAURENT	59 kg (58,5 3.600 2.700 819 kg)	NNN	R. S RO
2	<u>ALITA F.PS. 4 A.</u>	03	Par: ECLAIR DU FADA et AL NABA (ANABAA)	2.5 (Corde:01)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/S.JOUSELIN	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	62 kg (61,5 1.440 648 271 kg)	NBN	O. I
3	<u>BUDDY CHOP H.PS. 7 A.</u>	04	Par: VALE OF YORK et BAKEA CHOPE (DEPORTIVO)	2.5 (Corde:09)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	61,5 kg (61 kg) 1.080 486 203	ANN	A. C
4	<u>PICOLA F.PS. 3 A.</u>	06	Par: BIRCHWOOD et DREAM D'ANGE (SAGEBURG)	7.5 (Corde:05)		MR DOMINIQUE GOMBAUD-SANTONGE	S. JOUSSELIN	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	60 kg (61 kg) 720 540 163	NNN	M. I
5	<u>RECORD ME BELLE F.PS. 4 A.</u>	01	Par: RECORDER et BELLE DE BELLE (BIG BAD BOB)	10L (Corde:02)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	62,5 kg (62 kg) 360 162 67	NNN	SU BE F. E
6	<u>KMARON DE CAMBEILH H.PS. 3 A.</u>	08	Par: ECLAIR DU FADA et ESTRELLA DEL NORTE (SLICKLY)	5.L (Corde:03)		MR EDDY MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMIE ONGODIN	60,5 kg (60 kg)	NNL	JM. NE

7	LAUFE CHOP H.PS. 3 A.	05	Par: BORN TO SEA et LAUREVA CHOPE (PANIS)	2.5 (Corde:07)		MR FABIEN COSSOU	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	60 kg (61 kg)	ONL	A. C.
8	KAKAUDOU RISK F.PS. 5 A.	10	Par: BANYAN TREE et LA CASILINA (EVEN TOP)	18L (Corde:06)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	MME FLAVIE PARMENTIER	56,5 kg (57,5 kg)	NNL	H. J. LOU
9	LASTLOTOFTHESALE H.PS. 6 A.	02	Par: DREAM AHEAD et RYZYANA (AIR CHIEF MARSHAL)	30L (Corde:08)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	62,5 kg (62 kg)	S	NNL
TJ	BEL TI BOUG H.PS. 5 A.	07	Par: ECLAIR DU FADA et CHATAWA (GENTLEWAVE)	(Corde:10)		MR SEGA LALUNG	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME ADELINE MEROU	59 kg (60 kg)	ANL	SU BO M.